



stationner à Hyères



VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS



Le stationnement dans une ville et notamment dans les centres-villes, est un défi qui, pour être relevé, doit mixer différentes modalités et réglementations.

C'est un défi car l'urbanisme n'a pas toujours, comme aujourd'hui, imposé aux constructeurs un nombre de places de stationnement correspondant aux besoins actuels. Il est vrai que le nombre de véhicules par ménage a sans cesse augmenté sans que les rues et les parkings existants aient vu, dans le même temps, leurs capacités s'élever.

Aussi, c'est par la création de parkings souterrains comme celui de la place Joffre, par une meilleure rotation des véhicules grâce aux zones bleues et aux arrêts minute, par des tarifs adaptés que l'on doit tenter de trouver des solutions.

C'est aussi en imposant des normes incontournables dans le PLU, aux nouvelles réalisations.

C'est un défi décisif pour la vitalité commerciale car chacun doit pouvoir venir s'approvisionner auprès des commerces locaux, évitant ainsi l'évasion vers les centres commerciaux périphériques.

Avec ce document, chacun trouvera les possibilités offertes en centre-ville, comme au port et hors centre-ville. Il constatera que les parkings aériens comme souterrains proposent désormais la gratuité pour les stationnements de courte durée, des mesures spécifiques au profit des acteurs économiques et des commerçants, des jours entiers de gratuité lors de nombreuses manifestations.

Il trouvera également la liste et les horaires des différents transports en commun relevant de la compétence de TPM comme ceux des navettes gratuites.

Il saura enfin où retrouver toutes ces informations en se connectant sur l'application Hyères-Parkings ou en utilisant la liste des numéros utiles.

Bienvenue à Hyères !

Jean-Pierre GIRAN
Maire de la ville d'Hyères

STATIONNER EN CENTRE-VILLE

PAGES 4-5

STATIONNER HORS DU CENTRE-VILLE

PAGES 6-7

STATIONNER AU PORT SAINT-PIERRE

PAGES 8-9

FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

PAGES 10-11

- Les transports en commun
- Navettes gratuites pour le centre ville
- Navettes gratuites en été pour le port
- Véhicules électriques
- INFO+ : Les sanctions, ce que prévoit la loi

L'OFFICE DU COMMERCE DE DE L'ARTISANAT, LA VITRINE DU COMMERCE HYÉROIS

Mes commerces en ligne !

officeducommerce-hyeres.com

RETROUVEZ VOS COMMERCE HYÉROIS EN LIGNE !
MAIS AUSSI DES ACTUS, BONS PLANS ET INFOS PRATIQUES...

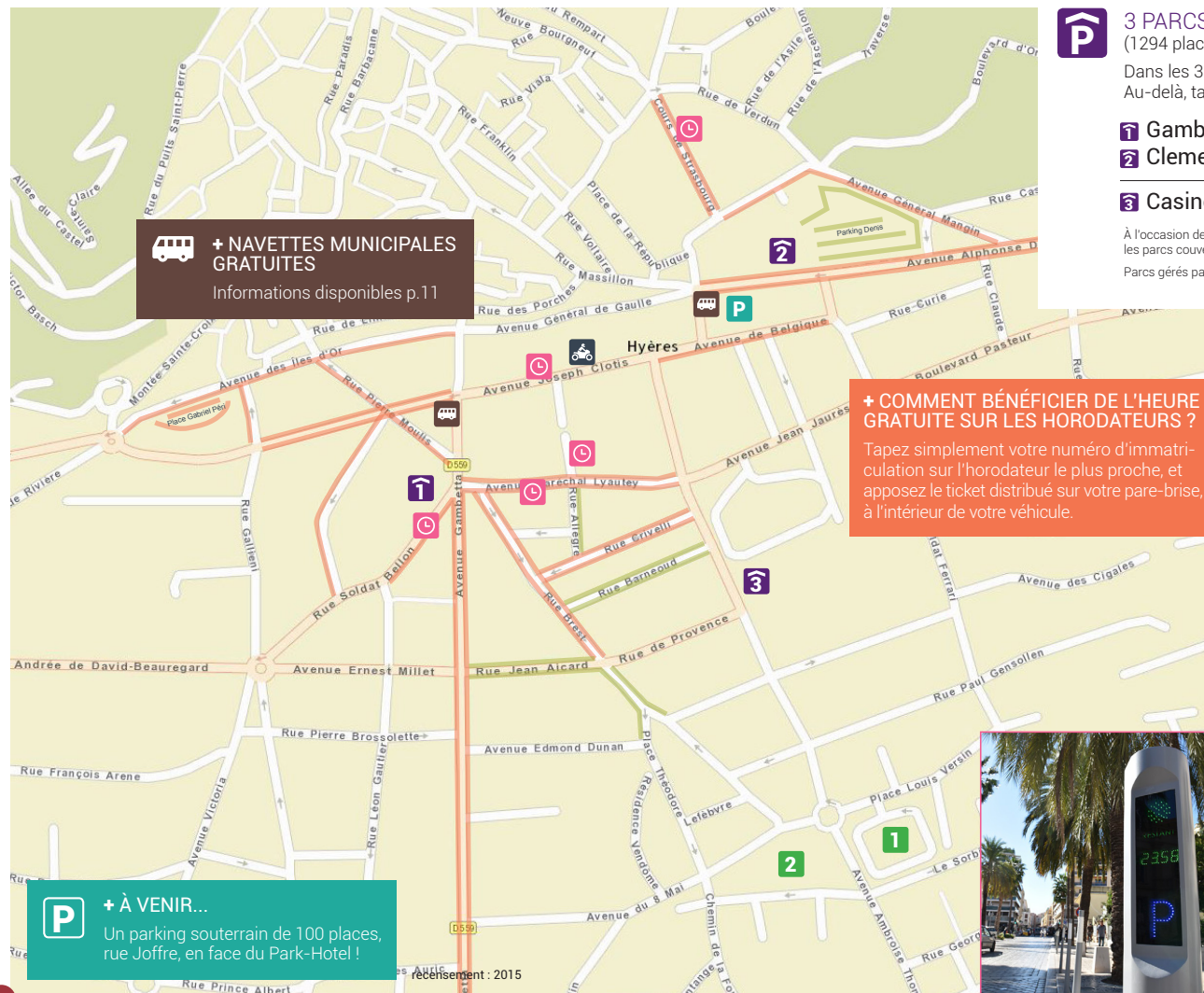
Office du Commerce et de l'Artisanat d'Hyères

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

@villedhyeres



STATIONNER EN CENTRE-VILLE



+ NAVETTES MUNICIPALES GRATUITES

Informations disponibles p.11

+ COMMENT BÉNÉFICIER DE L'HEURE GRATUITE SUR LES HORODATEURS ?

Tapez simplement votre numéro d'immatriculation sur l'horodateur le plus proche, et apposez le ticket distribué sur votre pare-brise, à l'intérieur de votre véhicule.



+ À VENIR...

Un parking souterrain de 100 places, rue Joffre, en face du Park-Hotel !

recensement : 2015



3 PARCS DE STATIONNEMENT COUVERTS

(1294 places)

Dans les 3 parcs : Stationnement de moins de 45min gratuit.
Au-delà, tarif horaire appliqué.

1 Gambetta	443 pl.	Stationnement de moins de 2h gratuit le samedi après-midi (14h > 19h).
2 Clemenceau	416 pl.	Au-delà, tarif horaire appliqué.

3 Casino	435 pl.	Gratuit le week-end (sam.7h > dim.0h).
-----------------	---------	--

À l'occasion de certaines manifestations organisées par la ville, le stationnement dans les parcs couverts peut être gratuit. Plus d'informations sur www.hyeres.fr

Parcs gérés par Indigo, informations : www.parkings.hyeres.fr



ZONE ORANGE COURTE DURÉE EN SURFACE AVEC HORODATEURS

— 1h gratuite, 1 fois par jour.
Stationnement gratuit de 12h à 14h.
Informations : Police Municipale, 04 94 65 02 39



ZONE VERTE LONGUE DURÉE EN SURFACE AVEC HORODATEURS

— 1h gratuite, 1 fois par jour.
Stationnement gratuit de 12h à 14h.
Informations : Police Municipale, 04 94 65 02 39



4 PARKINGS DE SURFACE GRATUITS 24H/24 7J/7

1 Louis Versin	160 pl. + 3 pl. PMR
2 Vicomtesse de Noailles	54 pl. + 2 pl. PMR + 1 pl. livraison



1 PARKING GRATUIT RÉSERVÉ AUX 2 ROUES (Avenue J. Clotis)



10 PLACES ARRÊT MINUTE GRATUITES LIMITÉES À 30min

En fonctionnement 24h/24 & 7j/7.
Reliées à la Police Municipale.
1 borne gère 2 places.

STATIONNER HORS DU CENTRE-VILLE



P DE NOMBREUX PARKINGS DE SURFACE GRATUITS 24/7

P LES ZONES BLEUES (STATIONNEMENT GRATUIT RÉGLEMENTÉ)

Durée de stationnement variable entre 30min et 1h30 selon secteur.

Q Quartier de la Gare

Les Salins (Place des pêcheurs)

Port St-Pierre

Disques de stationnement disponibles auprès de la Police Municipale ou de certains commerçants.

P^r BOULEVARD DE LA MARINE : UN STATIONNEMENT RÉGLEMENTÉ

Stationnement gratuit pendant 5h.
Stationnement payant dès la 6^h.

Sur ce boulevard à proximité de l'aéroport et des plages, une nouvelle réglementation a été mise en place pour :

- mettre fin aux stationnements abusifs de longue durée, supprimer les véhicules ventouses et favoriser la rotation,
- améliorer la dimension environnementale du site.



P 12 PLACES ARRÊT MINUTE GRATUITES LIMITÉES À 30min

Port St-Pierre

8 places

La Capte

6 places

P LES PARKINGS DE LA TOUR FONDUE (EMBARCADERE PORQUEROLLES)

1 240 places payantes.

P Parking Indigo (ouvert toute l'année)

P Parking des îles (ouvert toute l'année)

P Parking Porquerolles (ouvert du 1^{er} avril au 5 novembre)

Informations : www.parkings.hyeres.fr



Vers la Tour Fondue : une meilleure information

En début d'été 2016, trois panneaux d'affichage dynamique ont été installés sur la route conduisant à la presqu'île de Giens. Ces panneaux situés à l'Almanarre et à l'hippodrome (voir ci-dessus) annoncent en temps réel le nombre de places restantes à la Tour fondue et les conditions de circulation pour y accéder. Cette information prend aussi bien en compte l'occupation que les réservations, puisque les visiteurs peuvent désormais réserver leur place via le site internet des gestionnaires de parkings.

STATIONNER AU PORT SAINT-PIERRE



128 PLACES PAYANTES UNIQUEMENT EN PÉRIODE ESTIVALE (1^{ER} MAI > 30 SEPT)
EN SURFACE AVEC HORODATEURS

30min gratuites, 1 fois par jour | Gratuit de 12h à 14h et de 19h à 8h chaque jour.

- 1** Capitainerie (4h max.)
- 2** Mairie annexe (4h max.)
- 3** Môle Central*
- 4** Extrémités de la contre-jetée*

*Pour ces parkings, un tarif journalier (8h-19h) est disponible.
Informations : Police Municipale, 04 94 65 02 39



DU 30 SEPTEMBRE AU 1^{ER} MAI,
(EN DEHORS DE LA PÉRIODE ESTIVALE)
LE STATIONNEMENT EST LIBRE SUR
L'ENSEMBLE DU DOMAINE PORTUAIRE :
CES PARKINGS SONT DONC GRATUITS.



**1000 PLACES DE PARKING
GRATUITES TOUTE L'ANNÉE**
(STATIONNEMENT DE - DE 48H)

- 1** Hippodrome
- 2** Docteur Robin
- 3** Séniorie
- 4** 3^e bassin
- 5** Pêcheurs



111 PLACES EN ZONES BLEUES
(STATIONNEMENT GRATUIT RÉGLEMENTÉ)

Stationnement gratuit autorisé d'1h30
entre 9h et 12h puis entre 14h et 19h.

- Avenue du docteur Robin
- Avenue de la Gavine
- Rue Émile Rimbaud
- Avenue Jean d'Agrevé
- Rue de Bougainville

Disques de stationnement disponibles auprès de la Police
Municipale ou de certains commerçants du port.



**8 PLACES ARRÊT MINUTE
GRATUITES LIMITÉES À 30MIN**

Gratuites toute l'année, 24h/24 & 7j/7.
Reliées à la Police Municipale.



**7 PLACES POUR RECHARGER
LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES**

Gratuites 24h/24 & 7j/7.

- Parking Capitainerie** (3 places)
- Avenue Stéphane Liégard** (4 places)



**600 PLACES DE PARKING
GRATUITES TOUTE L'ANNÉE**
(STATIONNEMENT DE + DE 48H)

- A** Arromanches
- Départ des navettes gratuites
vers le port (Capitainerie)**



FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

> LES TRANSPORTS EN COMMUN

Lignes de bus du Réseau Mistral (mâj fév. 2018) www.reseaumistral.com



Ligne 17	L'Oratoire <> Moulin Premier <> Lycée Costebelle
Ligne 29	Gare Routière Toulon <> Lycée Costebelle
Ligne 39	Gare Routière Toulon <> Moulin Premier
Ligne 63	Aéroport Toulon-Hyères <> Hyères Centre (Joffre)
Ligne 64	3 ^{es} Borrels <> Hyères Centre (Joffre)
Ligne 66	Hyères Centre (Joffre) <> Les Salins
Ligne 67	Hyères Centre (Joffre) <> Tour Fondue (Giens)
Ligne 68	Parc Chevaliers (Giens) <> Tour Fondue (Giens)
Ligne 69	Hyères Centre (Joffre) <> Cimetière Ritorte
Ligne 102	Gare Routière Toulon <> Aéroport Toulon-Hyères
Ligne 103	Gare Routière Toulon <> Moulin Premier

Lignes de bus VarLib (scolaires et publiques) (mâj fév. 2018) *Lignes scolaires
www.varlib.fr



Ligne 4832* : La Roquebrussanne <> Hyères	Ligne 6832* : Roquebrune <> Hyères
Ligne 4833* : St-Maximin <> Hyères	Ligne 7821 : St-Tropez <> Hyères
Ligne 5830* : Le Luc <> Hyères	Ligne 8811: Solliès-Pont <> Hyères
Ligne 5831* : Besse-sur-Issole <> Hyères	Ligne 8814 : La Croix-Valmer <> Toulon
Ligne 6830* : Le Muy <> Hyères	Ligne 8821 : Méounes <> Hyères
Lignes 8803/8823 : Collobrières <> Hyères	Ligne 8815 La Londe <> Hyères
Lignes 7801/7802/7803 : St-Tropez <> Hyères <> Toulon	

Aéroport Toulon-Hyères www.toulon-hyeres.aeroport.fr



Liste des destinations France & Europe (mâj fév. 2018) *Destinations indirectes

Ajaccio	Lorient*	Bruxelles Sud-Charleroi (Belgique)	Venise* (Italie)
Bastia	Lyon	Copenhague (Danemark)	Amsterdam* (Pays-Bas)
Biarritz*	Paris	Alicante* (Espagne)	Rotterdam* (Pays-Bas)
Bordeaux	Quimper*	Barcelone* (Espagne)	Lisbonne* (Portugal)
Brest	Strasbourg	Séville* (Espagne)	Londres* (Royaume-Uni)
Lille	Toulouse	Dublin* (Irlande)	Southampton (Royaume-Uni)
		Pise* (Italie)	Genève (Suisse)

Gare SNCF www.sncf.com



Trains TER à destination et en provenance de Toulon et de Marseille en ligne directe.
Trains TGV à destination et en provenance de Paris-Gare de Lyon en ligne directe.
Correspondances vers d'autres lignes depuis Toulon, Marseille et Paris-Gare de Lyon.

> DES NAVETTES MUNICIPALES GRATUITES

- TOUTE L'ANNÉE POUR REJOINDRE LE CENTRE-VILLE



LIAISON : ESPACE 3000 <> CENTRE-VILLE
Arrêt Espace 3000 : rond-point du 18 juin 1940
Arrêt Centre-ville : 18b, avenue Gambetta

+ Horaires des rotations :
> du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30.
> le samedi de 8h30 à 13h puis de 14h30 à 18h30.
*Ligne Pyanet : pas de rotation le samedi après-midi.



LIAISON : PYANET <> CENTRE-VILLE*
Arrêt Pyanet : chemin du Moulin Premier
Arrêt Centre-ville : avenue Aristide Briand

- EN ÉTÉ SUR LE PORT SAINT-PIERRE (1^{ER} MAI > 30 SEPTEMBRE)



LIAISON : ARROMANCHES <> PORT (CAPITAINE)
Arrêt Arromanches : rond-point Arromanches
Arrêt Port Saint-Pierre : avenue de la Gavine

+ Rotations 7j/7 de 7h30 à 19h30.

> VÉHICULES ÉLECTRIQUES

4 bornes doubles et 1 borne simple de recharge en service

- centre-ville : place Gabriel Péri (1 borne double)
- sur le port Saint-Louis : parking capitainerie (1 borne double & 1 simple)
- sur le port Saint-Louis : avenue Stéphen Liégeard (2 bornes doubles)



INFO + LES SANCTIONS, CE QUE PRÉVOIT LA LOI

Dépénalisation du stationnement

Depuis le 1^{er} janvier 2018*, la dépénalisation du stationnement fait que ne pas s'être acquitté du tarif appliqué dans les zones de parking payant :

- n'est plus passible d'une sanction pénale (amende)
- mais est désormais considéré comme une occupation du domaine public donnant lieu à la perception d'une redevance fixée par la commune.

À Hyères, cette réforme est transparente pour l'automobiliste puisque la Ville a choisi de maintenir le montant de cette redevance au même niveau que l'amende précédemment appliquée, soit **17 €**.

*réforme prévue par les lois de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (dite loi « MAPTAM ») et portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi « NOTRe »).

Zone bleue

Si vous vous gariez en « zone bleue » (traçage au sol) où la durée de stationnement est limitée, vous devez apposer un disque de modèle type, à l'avant de votre véhicule en stationnement, sur la face interne ou à proximité immédiate du pare-brise, de façon à ce que ce disque soit consultable sans avoir à s'engager sur la chaussée pour le voir. En cas d'infraction, vous risquez une amende prévue pour les contraventions de 2^e classe, soit 35 €, depuis le 1^{er} janvier 2018. (Articles R417-3 et 417-6 du code de la route).

Fourrière

Tout automobiliste constatant que sa voiture a été transférée en fourrière est invité à se rapprocher de la Police Municipale : 63 av. Gambetta
Tél. 04 94 65 02 39 (contact 24h/24)

> RESTEZ CONNECTÉ(E)S !

L'application mobile **Hyères-Parkings** et le site **www.parkings.hyeres.fr** permettent de connaître :

- les emplacements de l'ensemble des parcs de stationnement disponibles sur le territoire communal avec les itinéraires pour s'y rendre,
- le nombre de places disponibles dans certains parcs de stationnement en temps réel,
- les différents tarifs appliqués.

+ Téléchargez gratuitement
l'appli Hyères-Parkings !



> NUMÉROS UTILES

Mairie	04 94 00 78 78
Police Municipale	04 94 65 02 39
Police Nationale	04 94 00 73 30
Capitainerie	04 94 12 54 40
INDIGO Gambetta	04 94 01 37 33
INDIGO Tour-Fondue	04 94 01 99 28
Parking des Îles	04 94 58 90 78
Réseau Mistral	04 94 03 87 00
VarLib	09 70 83 03 80
SNCF Gare d'Hyères	36 35
Aéroport Toulon-Hyères	08 25 01 83 87
Appel d'urgence	112

www.hyeres.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

@villedhyeres



Conception/réalisation : Ville d'Hyères - Service Communication